

Conduite des PEMP (plate-forme élévatrice mobile de personnel)

Autorisation de conduite ou CACES R486

Personnes concernées :

Personnes ayant à conduire une plateforme élévatrice mobile de personnel

Objectifs :

Pour l'entreprise responsable devant la loi : Être en conformité avec la réglementation en vigueur.

Pour le salarié : Maîtriser la conduite de PEMP, obtenir la capacité pour obtenir l'autorisation de conduite sur le site, ou le CACES et Appliquer les règles de sécurité

Prérequis

Avoir 18 ans minimum

Ne pas avoir de contre-indications médicales

Avoir suivi une formation similaire il y a moins de 5 ans en cas de recyclage

Maîtrise orale et écrite de la langue française

Durée :

2 à 3 jours (initial ou recyclage)

Méthodes et moyens pédagogiques :

Méthodes participatives adaptées à la formation des adultes.

Exposés théoriques et exercices pratiques

Formateurs spécialisés en R486

Dispensateur de formation :

Formateurs spécialisés en R486

Dispositif de suivi :

Feuille d'émargement par demi-journée

Attestation de formation individuelle

Validation des acquis :

Évaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation

Délivrance d'une attestation de formation ou du CACES selon les résultats des évaluations théorique et pratiques.

Lieu et nature de l'action :

Intra-entreprise

Contenu :

Théorie :

- Présentation d'une PEMP : Historique, éléments constituant une plate-forme, les mouvements possibles.
- Le CACES PEMP : définitions.
- La sécurité dans l'entreprise : Accidentologie.



- La réglementation & la responsabilité pénale.
- Les acteurs de la prévention.
- Le conducteur.
- Les différents types & catégories de PEMP.
- Les vérifications : journalière & périodique.
- Les dispositifs de sécurité.
- Les règles de conduite en sécurité.
- Les principaux risques : stabilité, risque électrique, les autres risques.
- Technologie : groupe moto propulseur, les transmissions (différents modes), entretien de l'engin.
- Transport de la PEMP.
- Signalisation.
- Les gestes de commandements.

Pratique :

- Vérification de l'adéquation
- Réalisation des contrôles
- Positionnement par rotation, translation, élévation
- Calage de la PEMP
- Exercices de maniabilité, dessous, le long et au-dessus d'une structure et entre des espaces réduits
- Exercices de conduite et de circulation avec la PEMP, slalom...

Mise en situation pratique :

Le stagiaire doit être capable :

De conduire en sécurité (évaluation du dévers, adéquation de l'environnement, ...)